



Doc. 14575
26 juin 2018

Conséquences pour les droits de l'homme de la «dimension extérieure» de la politique d'asile et de migration de l'Union européenne: loin des yeux, loin des droits?

Amendement¹ n° 7

M. Manlio DI STEFANO, Italie, Membres n'appartenant à aucun groupe politique
M. Francesco Maria AMORUSO, Italie, Groupe des démocrates libres
Mme Laura PUPPATO, Italie, Groupe des socialistes, démocrates et verts
Mme Eleonora CIMBRO, Italie, Groupe des socialistes, démocrates et verts
Mme Deborah BERGAMINI, Italie, Groupe du Parti populaire européen
M. Sergio DIVINA, Italie, Groupe des démocrates libres

Dans le projet de résolution, paragraphe 11.1, après les mots:

«toute coopération»

insérer les mots suivants:

«aussi bien présente que future».

Déposé par:

DI STEFANO Manlio, Italie, NI
AMORUSO Francesco Maria, Italie, GDL
BERGAMINI Deborah, Italie, PPE/DC
CIMBRO Eleonora, Italie, SOC
DIVINA Sergio, Italie, GDL
PUPPATO Laura, Italie, SOC

1. 2018 - Troisième partie de session

